

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2024 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 14 décembre 2023 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 387€ HT - (SAS) 189€ HT - (SASU) 188 € HT - (SNC) 214 € HT - (SARL) 144€ HT - (EURL) 121€ HT - (SOCIÉTÉ CIVIL) 216 € HT - (SCI) 185 € HT. Demission, nomination, cessation de fonction de CAC - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - reconstitution du capital : 106 € HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AI : 132€ HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - cessions d'actions - résiliation du bail commercial : 193€ HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 149€ HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 108€ HT - Changement de patronyme : 56€ HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 14 décembre 2023 : 60 (0,189€ HT) - 75/92/93/94 (0,232 € HT) - 91/77/78/95 (0,221€).

Avis divers

rejeté les recours n° P 05124 95 23A et P 05124 95 23R02 exercés contre l'avis de la commission départementale d'aménagement commercial du Val-d'Oise du 22 novembre 2023.

La commission nationale a émis un avis favorable au projet de la société

GRAND PARIS AMÉNAGEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AVIS

APPROBATION DU DOSSIER DE RÉALISATION DE LA ZAC DU VILLAGE A VILLIERS-LE-BEL (95)

Par délibération n° 2022-21 du 28 novembre 2022, Le Conseil d'Administration de Grand Paris Aménagement a approuvé le dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté du Village à Villiers-le-Bel

En vertu des articles R. 311-9 et R. 311-5 du Code de l'urbanisme, la présente délibération sera affichée pendant un mois au siège de Grand Paris Aménagement.

La présente délibération sera également publiée au registre de Grand Paris Aménagement.

Le dossier de réalisation pourra être consulté au siège de Grand Paris Aménagement aux jours et heures habituelles d'ouverture : Grand Paris Aménagement, Parc du Pont de Flandre 11 rue de Cambrai, Bâtiment 033, 75019 PARIS

La présente publication est établie en exécution de l'article 4 de la Délibération précitée.

LE PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI TERRITORIAL

EXTRAIT D'AVIS DE LA COMMISSION NATIONALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Réunie à Paris le 28 mars 2024, la commission nationale d'aménagement commercial a

<<SPACIA & CIE>>

portant sur l'extension de l'ensemble commercial du Grand Val à L'Isle-Adam par création de cinq cellules commerciales totalisant 2 530 m² de surface de vente au sein du projet de parc d'activités et de loisirs dénommé «Col Vert», situé à Mours dans le prolongement dudit ensemble commercial. Le projet comprend la création, par changement d'affectation, d'une boutique de 80 m² et de quatre moyennes surfaces non alimentaires qui accueilleraient les enseignes suivantes : «Cultura» (1 200 m² de surface de vente), «Maison de la Literie» (500 m² de surface de vente), «Xinax» (400 m² de surface de vente), «Mondovelo» (350 m² de surface de vente). Avec cette extension, la surface de vente totale de l'ensemble commercial du Grand Val sera portée de 34 246 m² à 36 776 m².

Cette demande d'autorisation d'exploitation commerciale est liée à la demande de permis de construire modificatif n° 095 436 19 H0001 M02 déposée le 4 juillet 2023 en mairie de Mours par la société susvisée.

En conséquence, le permis de construire tiendra lieu d'autorisation d'exploitation commerciale conformément aux dispositions de l'article L425-4 du code de l'urbanisme.

Constitution de société

Par ASSP en date du 19/05/2024 il a été constitué une SNC dénommée :

PRO DETAILERS

: France
Capital : 1,00 €

Objet social : Commerce en ligne

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Pontoise

Siège social : 24 Le Val de la Ravinière 95520

Osny
Gérance : M. DAMAMME Jeremy demeurant 24 Le Val de la Ravinière 95520 Osny
Associé en nom : M. CHARLOT Louis demeurant 24 Boulevard Littré 78600 Le Mesnil-le-Roi
Sigle

Par ASSP en date du 20/05/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

SEREINE IMMO SLP

Sigle : SIS
Siège social : 30 Rue des carrières 95300 PONTOISE
Capital : 1000 €
Objet social : Hébergement touristique de courte durée
Président : Mme SAIZONOU Mahugnon
Asselée demeurant 30 Rue des carrières 95300 PONTOISE élue pour une durée de 11 ans.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PONTOISE.

Par acte SSP du 01/05/2024, il a été constitué une SAS dénommée : ULTEAM PUB.
Siège social : 29 RUE DES AULNAYES, 95150 TAVERNY.
Capital : 10.000,00 €
Objet : Pose de panneaux publicitaires, d'informations, d'arrêts de bus ou autres sur le domaine privé ou public.
Président : Monsieur ANDIC Ibrahim demeurant 29 rue des Aulnays, 95150 TAVERNY élu pour une durée illimitée.
Admission aux assemblées et droits de votes : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Clause d'agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S de PONTOISE.

Divers société

SCI CLOS DES ROSES
Société civile au capital de 1 524,49 €
Siège social : 3Ter avenue Ernest Renan 95210 SAINT GRATIEN
RCS PONTOISE 352 052 369
L'assemblée générale extraordinaire du 18/05/2024 a décidé à compter du 18/05/2024 d'augmenter le capital social de

86 475 € par apports de comptes courants et augmentation du nombre et de la valeur nominale des parts en le portant de 1 524,49 € à 88 000 €. Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS PONTOISE.
HUCHÉ Rosa

3, Avenue Georges Clemenceau 60300 SENLIS
Tél : 03.44.60.00.50
avocats@fjurex.fr

<< SECITRAD SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE >>
Société à Responsabilité Limitée
Capital : 33.538,78 Euros
Siège Social : 6, Rue de l'Abbé Soret - 95270 LUZARCHES
R.C.S.: PONTOISE 328 082 318
SIRET: 328 082 318 00044
Aux termes d'une délibération en date du 29/03/2024, la collectivité des associés a décidé, sous la condition suspensive de l'absence d'opposition, de réduire le capital social de 4.192,35 € par voie de rachat de 275 parts sociales. Aux termes d'un procès-verbal en date du 16/05/2024, la gérance a constaté le caractère définitif de la réduction du capital ainsi décidée, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : 33.538,78 €
Nouvelle mention : 29.346,43 €

avis

Par

LIBERT'EXPAT

SARL au capital de 1500 €
Siège social : 27 rue des raguenets 95210 SAINT-GRATIEN RCS PONTOISE 913543005
Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 17/05/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/04/2024, il a été nommé liquidateur(s) Mme PLACIDE Cheryl demeurant au 27 rue des raguenets 95210 SAINT-GRATIEN et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de PONTOISE.

Enquête Publique

publilégal®
AFFICHER-PUBLIER-COMMUNIQUER

1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.09.43

COMMUNE DE BUTRY-SUR-OISE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Du lundi 3 juin au vendredi 5 juillet 2024

Par arrêté n°2024_AG_005 du 16 mai 2024

Le Maire de Butry-sur-Oise a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) indispensable pour développer un projet de territoire répondant aux besoins de la population et aux évolutions des politiques sectorielles locales et nationales (aménagements, logements, déplacements, espaces naturels et agricoles, lutte contre le changement climatique et les inondations, maîtrise de la consommation énergétique...).

À cet effet, Madame Anaïs SOKIL a été désignée en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Etienne LEGER en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE.

L'évaluation environnementale du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), son résumé non technique ainsi que les avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe), des personnes publiques associées et consultées seront consultables en Mairie dans les mêmes conditions que les autres pièces constitutives du dossier de révision de PLU.

L'enquête se déroulera en Mairie de Butry-sur-Oise du lundi 3 juin au vendredi 5 juillet 2024 aux jours et horaires habituels d'ouverture soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le mercredi et samedi de 9h00 à 12h00.

Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de Butry-sur-Oise aux dates et heures suivantes :

- Lundi 3 juin 2024, de 14h30 à 17h30
- Mercredi 12 juin 2024, de 9h à 12h
- Jeudi 20 juin 2024, de 13h30 à 16h30
- Samedi 29 juin 2024, de 9h à 12h
- Vendredi 5 juillet 2024, de 14h30 à 17h30

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra adresser ses observations et propositions écrites au commissaire enquêteur :

- sur le registre papier à feuillets non mobiles ouvert à cet effet à la mairie de Butry-sur-Oise
- par voie postale au siège de l'enquête publique, à savoir la Mairie de Butry-sur-Oise à l'adresse suivante:

MAIRIE

Madame le commissaire enquêteur
Projet de révision du PLU de Butry-sur-Oise
Place Pierre Blanchard
95430 Butry-sur-Oise

Enfin, les observations et propositions du public pourront être également déposées par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepubliqueplu@villebutrysuroise.fr. Ces observations seront consultables et communicables en Mairie de Butry-sur-Oise, aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Elles seront également accessibles, au fur et à mesure de leur mise à disposition, sur le site internet www.butry.fr pendant toute la durée de l'enquête.

Le rapport du commissaire enquêteur, réalisé conformément aux dispositions des articles L.123-15 et R.123-19 du Code de l'Environnement, et ses conclusions pourront être consultés pendant un an en Mairie à l'issue de l'enquête sur le site internet de la commune de Butry-sur-Oise : www.butry.fr

Le Maire,
Claude Noël

EP 24-324 / contact@publilegal.fr

Collectivités territoriales

Le bon réflexe, c'est

Le Parisien

Publiez vos annonces dans Le Parisien



Le Parisien est le seul quotidien habilité sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France et Oise.

Votre contact pour vos annonces : 01 87 39 82 96 - legales2@leparisien.fr

Le Parisien



Publiez votre ANNONCE LÉGALE avec Le Parisien



Formulaires certifiés pour une annonce conforme



Attestation de parution pour le greffe immédiate et gratuite



Paiement 100% sécurisé



Affichage en temps réel

Rendez-vous sur leparisien.annonces-legales.fr